

# Résultats statistiques

## Aide et soins à domicile, foyers de jour et immeubles avec encadrement social pour personnes âgées

Données 2007

### Infrastructure

#### **Aide et soins à domicile**

Encouragés dans le cadre de la politique globale de la santé du canton, l'aide et les soins à domicile sont principalement dispensés par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). Les prestations de la FSASD concernent **l'aide à domicile** (entretien du ménage et du linge, grands nettoyages, courses, accompagnement chez le médecin, etc.), **les soins** (hygiène corporelle, habillage, soins infirmiers et ergothérapie), **les repas** (livraison de repas à domicile, conseils en diététique) et **la sécurité** (installation d'appareils de sécurité et de systèmes de signalisation lumineuse reliés au téléphone, mise à disposition de bracelets émetteurs).

La Coopérative de soins infirmiers (CSI) regroupe, quant à elle, des infirmières indépendantes intervenant à domicile et en institution. L'Hospice général (HG), dont l'activité consacrée aux personnes âgées est, par nature, réduite, assure pour sa part une action sociale individuelle.

Les prestations de l'unité *aide et soins* de la FSASD et les prestations d'aide sociale de l'HG sont décentralisées dans **22 Centres d'action sociale et de santé** (CASS) répartis dans le canton de Genève. Les services de repas et de sécurité à domicile sont, quant à eux, centralisés à la FSASD. Depuis 2006 cependant, un processus de restructuration des CASS est engagé et va progressivement être mis en œuvre.

#### **Foyers de jour**

En 2007, le canton de Genève compte **100 places** d'accueil pour personnes âgées, réparties dans **7 foyers** de jour. Chaque foyer dispose de 15 places, sauf un qui en compte 10. Les foyers desservent des secteurs géographiques déterminés du canton, mis à part le Relais Dumas, spécialisé dans l'accueil de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée. Le nombre de foyers et de places est stable depuis de nombreuses années. Il faut cependant relever qu'un huitième foyer a ouvert courant 2007. Les données le concernant seront disponibles dès l'exercice 2008.

#### **Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées**

Fin 2007, le canton de Genève compte **19 immeubles** avec encadrement social pour personnes âgées (anciennement désignés *D2*), soit deux de plus que les années précédentes. Le nombre de logements augmente ainsi d'une centaine d'unités et s'établit à 1 202 à fin 2007. A cette date, on compte 16 logements disponibles, ce qui représente 1 % de l'ensemble des logements.

## Emplois

### *Aide et soins à domicile*

Avec une grande part de personnel féminin (86 %), la FSASD emploie **1 816 personnes** à fin 2007. En équivalent plein temps (EPT), ces postes se répartissent entre le secteur des soins (53 %), les professions sociales (38 %) et les postes administratifs (9 %).

Par ailleurs, 52 infirmières de la CSI sont actives dans les soins à domicile en 2007.

### *Foyers de jour*

Offrant un taux d'encadrement de 0,39 poste par place autorisée, les foyers de jour genevois emploient **65 personnes** en 2007, dont 54 % de personnel paramédical et social. La part de postes administratifs est réduite (14 %), car une partie des tâches administratives est assurée par les organismes gestionnaires des foyers et n'est pas comptabilisée comme postes directement affectés aux foyers eux-mêmes.

### *Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées*

Employé par des institutions diverses, le personnel des immeubles avec encadrement social n'est pas explicitement dénombré. Il relève toutefois des catégories suivantes :

- personnel lié par un contrat de travail à la fondation propriétaire de l'immeuble (essentiellement du personnel administratif et technique);
- personnel d'encadrement social, employé principalement par la FSASD et directement rattaché aux immeubles (gérants et intendants sociaux, aides de salle à manger et permanents nocturnes) ;
- personnel extérieur venant prodiguer de l'aide ou/et des soins à domicile aux locataires, qui est comptabilisé dans l'institution ou le service qui l'emploie (FSASD, CSI, etc.).

## Bénéficiaires

### *Aide et soins à domicile*

Fin 2007, **27 % de la population âgée de 80 ans ou plus** résidante du canton de Genève est bénéficiaire des services de la FSASD. Des 10 266 bénéficiaires dénombrés à fin 2007, **72 % sont des femmes**, 79 % sont âgés de 65 ans ou plus et 51 % sont âgés de 80 ans ou plus.

La FSASD a dispensé **403 855 heures de soins** en 2007, nombre en constante augmentation depuis 1999. Le nombre annuel moyen d'heures de soins par bénéficiaire augmente également et s'élève à 39 heures fin 2007. La FSASD a par ailleurs dispensé **428 103 heures d'aide pratique**. Moins élevé que sept ans auparavant, ce chiffre est toutefois stable au cours des dernières années. Le nombre de repas servis s'élève pour sa part à 402 698 en 2007, en baisse de 3 % par rapport à 2006, malgré une légère augmentation du nombre de clients. En moyenne, **99 repas par personne** ont été servis en 2007.

La clientèle de la CSI s'élève, à fin 2007, à 413 personnes, dont 62 % sont des femmes et 67 % sont âgées de 65 ans ou plus.

Chaque institution faisant l'objet d'un relevé distinct, les personnes bénéficiant simultanément de prestations de la FSASD et de la CSI ne peuvent pas être dénombrées.

### *Foyers de jour*

Les foyers de jour enregistrent un **taux d'occupation de 85 %** en 2007. Ils ne sont toutefois fréquentés que par **1,1 % de la population âgée de 80 ans ou plus**. Parmi les **340 clients**, 61 % ont 80 ans ou plus et 71 % sont des femmes. La majorité des personnes (61 %) vit seule. La répartition des personnes accueillies selon l'âge, le sexe et la situation de ménage demeure stable au cours de ces dernières années. Le nombre total de journées réalisées en 2007 est de 21 250, un chiffre en légère baisse par rapport aux années précédentes.

La majorité des personnes (61 %) ne fréquentent leur foyer de jour **qu'une fois par semaine**, et elles ne sont que 8 % à se rendre au foyer au moins trois fois par semaine. Cet état de fait est à mettre en relation avec la

demande soutenue de places en foyer de jour, la plupart des foyers limitant la fréquentation hebdomadaire à un ou deux jours, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes.

Parmi les 242 nouvelles admissions de l'année 2007, seuls **9 % des demandeurs ont pris eux-mêmes l'initiative** de s'inscrire dans un foyer de jour, alors que dans 30 % des cas la demande d'inscription provient de l'entourage de la personne âgée. Le réseau institutionnel représente, pour sa part, 61 % des demandes (33 % pour les services d'aide à domicile et services sociaux, 8 % pour les autres services ambulatoires, 2 % pour les médecins, 16 % pour les hôpitaux et cliniques et 2 % pour d'autres institutions).

Les foyers de jour comptabilisent **233 sorties en 2007**. Elles sont principalement imputables à une dégradation de l'état de santé : 28 % des sortants ont été pris en charge en milieu hospitalier, 24 % ont été pris en charge en EMS et 4 % sont décédés.

### **Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées**

Fin 2007, un peu plus de **3 % de la population du canton âgée de 80 ans ou plus** vit dans un immeuble avec encadrement social pour personnes âgées. Parmi les **1 283 locataires recensés** à fin 2007, près de la moitié (47 %) est âgée de 80 ans ou plus et 10 % sont âgés de 90 ans ou plus. L'âge moyen des locataires s'établit à 78 ans (75 ans pour les hommes et 79 ans pour les femmes). Les femmes représentent 70 % des locataires. Elles sont en majorité veuves (51 %), alors que seuls 14 % des locataires masculins le sont. Les 82 % des locataires vivent seuls.

La grande majorité (86 %) des **140 nouveaux locataires** enregistrés en 2007 vient directement d'un logement privé sans encadrement. Pour 51 % d'entre eux, la durée d'attente n'a pas excédé 3 mois, mais 19 % ont néanmoins attendu plus d'une année.

La **cause de sortie** la plus fréquente parmi les 152 personnes qui ont quitté un établissement en 2007 est le placement en EMS (51 %), suivi du décès (32 %). Parmi les locataires sortis en 2007, 41 % avaient vécu dans l'immeuble plus de 10 ans. Par ailleurs, 574 séjours hospitaliers ont été réalisés en 2007.

Fin 2007, un peu moins de la moitié des locataires (45 %) reçoit des **prestations du service des prestations complémentaires (SPC)**, 35 % sont au bénéfice d'**aide de ménage** et 25 % au bénéfice de **soins à domicile** dispensés par la FSASD. En outre, 72 % des locataires sont équipés d'un appareil Téléalarm. Ce chiffre a nettement augmenté au cours des dernières années ; ils n'étaient en effet que 36 % en 2004.

En ce qui concerne la **vie communautaire**, près des deux tiers des locataires (63 %) participent aux activités sociales et culturelles proposées, dont un tiers au moins une fois par semaine.

## **Finances**

### **Services d'aide et de soins à domicile**

En 2007, les charges d'exploitation de la **FSASD** s'élèvent à **161 millions**, dont 89 % sont les charges de personnel. Les charges totales correspondent à un montant de 9 951 francs par client suivi durant l'année. Les subventions cantonales s'élèvent à 83 millions et représentent 51 % des produits d'exploitation. Les subventions fédérales représentent, quant à elles, 16 % et la participation financière des clients 29 %. La contribution de ces derniers a gagné en importance au cours des dernières années (23 % en 2003).

### **Foyers de jour**

En 2007, les charges d'exploitation des foyers de jour atteignent **4,7 millions**. Ces coûts d'exploitation, constitués à 83 % de charges de personnel, portent le coût d'une journée d'accueil à 223 francs. Les produits d'exploitation sont constitués notamment de subventions cantonales (58 %), de subventions fédérales (14 %), de subventions communales (5 %) et de contributions des clients (19 %). Dans 25 % des cas ces dernières sont elles-mêmes en partie financées par le SPC, augmentant de ce fait indirectement la contribution du canton.

### **Immeubles avec encadrement social pour personnes âgées**

Les données financières pour cet exercice 2007 seront disponibles en automne 2008.

## Pour en savoir plus

Les informations figurant sous *Aide et soins à domicile, foyers de jour et immeubles avec encadrement social pour personnes âgées* constituent un sous-domaine du *domaine 14. Santé*. Elles sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse suivante :

[http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14\\_02\\_3/aperçu.asp](http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/aperçu.asp)

Les différentes rubriques sont aussi accessibles directement :

Tableaux : [http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14\\_02\\_3/tableaux.asp](http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/tableaux.asp)

Graphiques : [http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14\\_02\\_3/graphiques.asp](http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/graphiques.asp)

Méthodologie : [http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14\\_02\\_3/methodologie.asp](http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/14/14_02_3/methodologie.asp)

Contacts : Damien Rochette, tél. : + 41 22 388 75 61  
Yves Messeiller, tél. : + 41 22 388 75 41